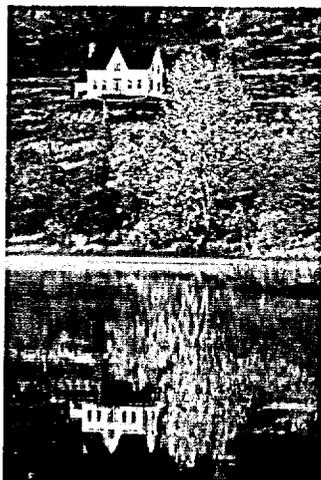


Valeur de la généalogie

La fiabilité de la généalogie canadienne est reconnue à l'étranger.

La formation des associations d'éleveurs et l'enregistrement des bestiaux de race sont contrôlés en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux. L'Association Holstein du Canada effectue ses propres enregistrements, alors que les autres associations ont recours à un organisme central d'enregistrement, le Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail.

Des généalogies complètes, fournies sur demande, contiennent de l'information détaillée sur la production et le classement selon la conformation de l'animal et de ses ancêtres. Elles sont établies par les associations d'éleveurs, qui en garantissent l'exactitude et l'exhaustivité. Les acheteurs étrangers peuvent avoir confiance en la qualité des animaux qu'ils achètent.



Hygiène vétérinaire

Au Canada, les maladies graves du bétail, comme la fièvre aphteuse et la peste bovine, ont totalement disparu. La Loi et les Règlements sur la protection et les maladies des animaux prévoient les contrôles nécessaires pour empêcher que ces maladies ne réapparaissent. Si elles se manifestaient, la Loi prévoit leur éradication par l'abattage immédiat et de rigoureuses mesures de quarantaine. Les stations de quarantaine sont situées à Mirabel (Québec) et Edmonton (Alberta). Il existe une station de quarantaine à sécurité maximale à Grosse-Île (Québec), sur le fleuve Saint-Laurent, qui reçoit des bovins provenant de pays à fréquence de risques élevée.

Le service vétérinaire national du Canada, qui compte environ 7 000 vétérinaires, répond aux besoins de toutes les régions d'élevage bovin au pays. La Direction générale de la production et de l'inspection des aliments d'Agriculture Canada compte 500 vétérinaires engagés à plein temps. Les autres, qui exercent à titre privé, assurent à la collectivité agricole canadienne des services modernes et dispensent les conseils nécessaires pour veiller quotidiennement à la santé des animaux.

Le Canada s'est officiellement débarrassé de la brucellose en 1985. La surveillance de la maladie dans les marchés d'animaux et les abattoirs continuera au moins jusqu'en 1990, tout comme les vérifications du lait. Le Canada compte parmi les six pays qui ont réussi à éliminer complètement la brucellose.

Enregistrements par race

	1982	1983	1984	1985	1986
Ayrshire	11 777	10 814	11 209	10 733	10 581
Suisse brune	1 239	1 524	1 347	1 571	1 100
Canadienne	622	476	559	411	674
Guernsey	2 214	1 999	2 272	1 903	1 833
Holstein	140 564	158 472	145 881	149 014	144 451
Jersey	6 625	7 032	6 728	8 092	6 824
Total	163 041	180 317	167 996	171 724	165 463